

Voyage scolaire à Guédelon.

Dates :

départ le 22/06/2022 vers 8h

retour le 24/06/2022 vers 18h

Transport : en car

Niveaux concernés : CE1, CE2, CM1 et CM2 soit un total de 86 élèves.

Programme de 3 jours :

JOUR 1 Départ de l'école vers 8h00.

Emporter un repas froid, un goûter et des boissons pour le voyage.

Arrivée à Druyes-les-Belles-Fontaine vers 12h00, en début d'après-midi, visite guidée du Château Fort, puis parcours dans le village médiéval.

Départ à 16 h 30. Arrivée au centre d'hébergement à 18 h, accueil, installation, dîner et nuit.

JOUR 2 Journée au Château de Guédelon.

Parcours pédagogique sous forme de jeu de piste qui mènera jusqu'aux loges des différents ouvriers : bûcherons, charpentiers, forgeron, carriers, tailleurs de pierre, tuiliers, charretiers, vannier et cordier.

Ce parcours sera suivi d'un atelier de taille de pierre.

Repas froid pour midi et goûter fourni par le centre d'hébergement.

Départ : 9 h – Retour : 18 h.

JOUR 3 Départ du centre d'accueil à 9h après le petit-déjeuner en emportant un repas froid, un goûter et des boissons.

Etape à Aubigny, visite guidée de la Carrière Souterraine d'Aubigny qui s'étend sur 16000 mètres carrés à 60 mètres de profondeur. Ce site impressionnant s'inscrit en complémentarité avec le chantier de Guédelon pour sa variété de thèmes comme les grandes constructions humaines, la formation de la pierre, l'histoire des carrières, les techniques d'extraction en milieu souterrain, la sculpture, la vie des carriers et tailleurs de pierre.

Départ à 14 h.

Retour à l'école vers 18h00.

Budget pour 86 élèves partant : 21 014,57€ soit **244,36€ par enfant** pour le séjour.

Décompté comme suit :

- Druyes les belles : visite du château fort et rallye au village médiéval : 372,36€
- Chantier médiéval de Guédelon : entrée + parcours du bâtisseur : 754,89€
- Chantier médiéval de Guédelon : atelier taille de pierre : 698,18€
- Carrières d'Aubigny : visite guidée : 746,87€

TOTAL activités	2572,30€
Frais d'hébergement et transport :	18 442,27€
TOTAL PROJET	21 014,57€

Le paiement à l'organisme se fait en 3 échéances :

- A la signature du contrat
- Une deuxième en février 2022
- Une dernière en avril 2022.

La coopérative scolaire dispose actuellement pour le projet d'une somme de : 3 500€

La mairie et l'APE ont promis une participation financière à notre projet.

La participation des familles dépend des actions menées par l'école et des subventions ou dons accordés par la municipalité, l'APE et d'autres organismes auxquels nous allons faire appel.

Le paiement de la participation familiale se fera en 3 temps. Actuellement, on part sur une base de **160€** par famille. D'autres actions vont être menées afin de faire votre contribution.

Echéancier :

1^{ère} échéance : 28/01/2022

2^{ème} échéance : courant mars 2022

3^{ème} échéance : courant mai 2022

D'autres informations vous seront communiquées au fur et à mesure. Si vous avez des questions ou des remarques, vous pouvez me laisser un message sur la messagerie du blog.

En vous remerciant,

Cordialement,

Catherine Angelliaume

Directrice